



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-OUEN L'AUMONE

Séance ordinaire du 30 juin 2022

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35

Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le trente juin à la Mairie à 20h00, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

PRÉSENTS : Annaëlle CHATELAIN, Roland MAZAUDIER, Françoise LESCOËT, Harielle LESUEUR, Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Ayda HADIZADEH, Serge GOUGEROT,

Alain RICHARD, Marie MAZAUDIER, Marie-Claude CLAIN, Bernard ROZET, Ali BOUGAA, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Benoît DUFOUR, Adeline GELYS, Chrystelle ZAMI, Elisabete CORREIA-MONTEIRO, Romain TOSELLO-ORSOLLA, Yasmine MESSAOUDI, Véronique PELISSIER, Isabelle YATOUNGOU, Béatrice PRIEZ, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

POUVOIRS :

Gilbert DERUS qui avait donné pouvoir à Laurent LINQUETTE ;
Emmanuèle PROD'HOMME qui avait donné pouvoir à Marie MAZAUDIER ;
Guillaume POUJOL DE MOLLIENS qui avait donné pouvoir à Véronique PELISSIER ;

EXCUSÉS : Farida AIT SI ALI, Cédric BEN AMMAR, Henri POIRSON, Nadia BERTRAND ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Harielle LESUEUR.

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 10 février 2022 approuvant le budget primitif 2022 - budget général ;

VU la délibération en date 30 juin 2022 par laquelle le conseil municipal a décidé de la reprise et de l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget Ville au budget supplémentaire 2022 ;

VU l'avis de la commission municipale du 23 juin 2022 ;

VU le rapport d'Antoine ARTCHOUNIN présentant le budget supplémentaire de la ville pour l'année 2022 ;

CONSIDÉRANT que ce budget supplémentaire 2022 permet d'intégrer le résultat de clôture et les restes à réaliser 2021 et d'ajuster les crédits 2022 suivant les évolutions constatées depuis l'adoption du budget ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour inscrire des dépenses non prévisibles au moment de l'élaboration du budget primitif et décaler des projets en fin d'année au vu de leur état d'avancement ; que l'équilibre budgétaire global se fait par le poste des dépenses imprévues ;

CONSIDÉRANT que les frais de fonctionnement à caractère général s'accroissent considérablement du fait de la situation économique inflationniste : frais d'électricité et de chauffage et coût des matières premières répercutée par les entreprises ;

CONSIDÉRANT qu'après intégration des résultats de clôture, des restes à réaliser et des ajustements budgétaires, l'emprunt inscrit initialement au Budget primitif est réduit et il sera mobilisé pour financer les opérations du PPI ;

CONSIDÉRANT que le présent budget supplémentaire a pour objet de modifier l'équilibre du budget général 2022 de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES	BP 2022	BS 2022
	pour mémoire	proposé
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 852 805,00	1 147 514,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	18 481 707,00	-34 820,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	117 346,00	131 560,00
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	1 284 723,18
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 869 801,00	1 163,00
66 CHARGES FINANCIERES	10 367,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	194 500,00	60 590,00
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	27 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES	30 553 526,00	2 590 730,18
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 879 812,00	-340 152,00
042 OPERATIONS D'ORDRE	1 422 556,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 302 368,00	-320 152,00
TOTAL DEPENSES	33 855 894,00	2 270 578,18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES	BP 2022	BS 2022
	pour mémoire	proposé
002 EXCEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT	0,00	2 274 315,18
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	184 000,00	0,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	2 731 960,00	2 000,00
73 IMPOTS ET TAXES	22 167 228,00	-206 033,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 979 108,00	198 296,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	724 218,00	2 000,00
76 PRODUITS FINANCIERS	811,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 400,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	33 806 725,00	2 270 578,18
042 OPERATIONS D'ORDRE	49 169,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	49 169,00	0,00
TOTAL RECETTES	33 855 894,00	2 270 578,18

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES	BP 2022	BS 2022
	pour mémoire	proposé
001 DEFICIT REPORTE INVESTISSEMENT	0,00	27 761,93
020 DEPENSES IMPREVUES	0,00	780 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	17 000,00	0,00
16 EMPRUNTS	235 133,00	0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (études, PLU & logiciels)	84 480,00	32 640,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	160 000,00	25 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (travaux annuels & matériels)	3 947 510,00	316 624,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux pluriannuels)	7 068 980,00	-1 465 930,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00	0,00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	80 000,00	15 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	11 598 103,00	-268 904,07
040 OPERATIONS D'ORDRE	49 169,00	0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	199 169,00	0,00
RESTES A REALISER 2021		1 883 085,87
TOTAL DEPENSES	11 797 272,00	1 614 181,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES	BP 2022	BS 2022
	pour mémoire	proposé
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	175 000,00	0,00
10 DOTATIONS ET RESERVES	1 030 000,00	3 389 710,74
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 754 692,00	-499 383,00
16 EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES	4 795 212,00	-1 795 212,00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	590 000,00	432 869,00
TOTAL RECETTES REELLES	8 344 904,00	1 527 984,74
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 879 812,00	-340 152,00
040 OPERATIONS D'ORDRE	1 422 556,00	20 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 452 368,00	-320 152,00
RESTES A REALISER 2021		406 349,06
TOTAL RECETTES	11 797 272,00	1 614 181,80

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 25 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Véronique PELISSIER, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Béatrice PRIEZ, Isabelle YATOUNGOU, Marie-Noëlle FRATANI et Sylvain BERTHE) ;

DÉCIDE de réduire et de mobiliser l'emprunt inscrit initialement au Budget primitif pour financer les opérations du PPI à hauteur de 3 000 000 € ;

ADOpte par chapitres, la section d'investissement du budget supplémentaire de la ville pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 1 614 181,80 € ;

ADOpte par chapitres, la section de fonctionnement du budget supplémentaire de la ville pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 2 270 578,18 €.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 11/07/2022

Le Maire

Laurent LINQUETTE